

L'OLUCOME alerte sur des dépassements budgétaires illégaux depuis 2011

@rib News, 18/06/2018 COMMUNIQUE DE PRESSE N° 12./OLUCOME/06/2018 PORTANT SUR LE DEPASSEMENT VOLONTAIRE ET EXAGERE DES EXONERATIONS PREVUES DANS LES BUDGETS DE L'ETAT DEPUIS 2011 PAR LE GOUVERNEMENT BURUNDAIS COMME SI LE PARLEMENT ET LES CONTRIBUABLES NE SONT PLUS. 1. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) déplore une fois de plus le dépassement volontaire et exagéré des exonérations prévues dans les lois de finances depuis 2011 par le Gouvernement.

En effet, depuis 2011, le Gouvernement prévoit chaque année à travers le budget général de l'Etat le montant des exonérations équivalent à 18 milliards Fbu. Cependant, à la fin de chaque exercice budgétaire, l'Observatoire constate que ce montant prévu de 18 milliards Fbu était dépassé d'une somme de près de 100 milliards Fbu. Malheureusement, malgré les différents cris d'alerte de beaucoup d'intervenants dans le secteur économique dont l'OLUCOME, le Gouvernement continue à réaliser un dépassement grandissant d'année en année sans demander l'autorisation du parlement. A titre exemplatif en 2017, jusqu'au 30 septembre 2017, les exonérations qui avaient été excédées selon l'Office Burundais des Recettes (OBR) et la Cour des Comptes du Burundi s'élevaient à 568 milliards Fbu soit un taux d'exécution de 619,9 %. Lire la suite et l'intégralité du communiqué

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});